

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006

SOUDE CAUSTIQUE MICRO PERLES

Version 1.2

Date d'impression 16.10.2015

Date de révision 16.06.2014

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial	:	REVELATEUR
Nom de la substance	:	hydroxyde de sodium
No.-Index	:	011-002-00-6
No.-CAS	:	1310-73-2
No.-CE	:	215-185-5
Numéro d'enregistrement	:	01-2119457892-27-xxxx

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	:	Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.
Utilisations déconseillées	:	Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée
Remarques	:	Avant de se référer aux scénarios d'exposition annexés à cette Fiche de Données de Sécurité, veuillez vérifier le grade du produit acheté : les scénarios d'exposition présentés ne sont pas associés à un grade produit.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	:	BMJ ELECTRONICS. 11 Avenue de la Foret 44830 BOUAYE
Téléphone	:	02 40 32 67 23
Télécax	:	02 51 70 57 75
Adresse e-mail	:	capaelec@capaelec.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Numéro d'urgence de sécurité BRENNTAG SA
Disponible 7j/7 et 24h/24
0800 07 42 28 appel depuis la France
+33 800 07 42 28 (international)

Accès aux centres anti-poisons de France
(serveur ORFILA de l'INRS)
Disponible 7j/7 et 24h/24

SOUDE CAUSTIQUE MICRO PERLES

Informations limitées aux intoxications
01 45 42 59 59 appel depuis la France
+33 1 45 42 59 59 (international)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008			
Classe de danger	Catégorie de danger	Organes cibles	Mentions de danger
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	Catégorie 1	---	H290
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1A	---	H314

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE	
Symbol de danger / Catégorie de danger	Phrases de risque
Corrosif (C)	R35

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Effets néfastes les plus importants

- Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.
- Dangers physico-chimiques : Se référer à la section 9 pour les informations physicochimiques.
- Effets potentiels sur l'environnement : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Symboles de danger :



Mention d'avertissement : Danger

SOUDE CAUSTIQUE MICRO PERLES

Mentions de danger	:	H290 H314	Peut être corrosif pour les métaux. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Conseils de prudence			
Prévention	:	P234 P260 P280	Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Ne pas respirer les poussières. Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.
Intervention	:	P301 + P330 + P331 P303 + P361 + P353 P305 + P351 + P338	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- hydroxyde de sodium

2.3. Autres dangers

Voir section 12.5 pour les résultats de l'évaluation PBT et vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Composants dangereux	Concentration [%]	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger	Classification (67/548/CEE)
hydroxyde de sodium					
No.-Index : 011-002-00-6 No.-CAS : 1310-73-2 No.-CE : 215-185-5 Enregistrement : 01-2119457892-27-xxxx No.-C&L : 02-2119752469-26-0000	<= 100	Met. Corr.1 Skin Corr.1A	H290 H314	Corrosif; C; R35	

SOUDE CAUSTIQUE MICRO PERLES

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	: Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
En cas d'inhalation	: En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Appeler immédiatement un médecin.
En cas de contact avec la peau	: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.
En cas de contact avec les yeux	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Aller dans une clinique oculaire si possible.
En cas d'ingestion	: Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	: Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.
Effets	: Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitements	: Traiter de façon symptomatique. Pas de données supplémentaires disponibles.
-------------	--

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.
Moyens d'extinction inappropriés	: Pas d'information disponible.

SOUDE CAUSTIQUE MICRO PERLES

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Forme des couches glissantes/grasses avec l'eau.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection adéquat (combinaison complète de protection)

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir à distance les personnes non protégées. Éviter la formation de poussière. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières. Équipement de protection individuel, voir section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Information supplémentaire : Risque de glissade si le produit est déversé. Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.

Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.

Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

SOUDE CAUSTIQUE MICRO PERLES

Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le récipient bien fermé. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé.

Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans un endroit avec un sol résistant aux alcalis. Conserver dans le conteneur d'origine.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ce produit n'est pas inflammable. Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Le produit est hygroscopique.

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas entreposer avec des acides ou des sels d'ammonium. Matières à éviter: Peroxydes organiques

Classe de stockage (Allemagne) : 8B: Substances corrosives non combustibles

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

DNEL

Travailleurs, Inhalation : 1 mg/m³
Exposition à court terme

DNEL

Population, Inhalation : 1 mg/m³

SOUDE CAUSTIQUE MICRO PERLES

Exposition à long terme

Composant: hydroxyde de sodium

No.-CAS

1310-73-2

Autres valeurs limites d'exposition professionnelle

INRS (FR), Valeur Moyenne d'Exposition (VME)

2 mg/m³

Valeur limite d'exposition professionnelle indicative (circulaires)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Conseils : Nécessaire en cas d'occurrence de poussière
Type de Filtre recommandé:
Filtre à particules:P2
Filtre à particules:P3

Protection des mains

Conseils : La matière des gants doit être imperméable et résistante envers le produit / la préparation
Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
Les matières suivantes sont convenables:
Caoutchouc de fluor
Polyisoprène
Caoutchouc naturel
caoutchouc butyle
Le temps exact de la percée peut être connu par le producteur des gants et doit être respecté
Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.

Protection des yeux

Conseils : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du corps

Conseils : vêtements étanches

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

SOUDE CAUSTIQUE MICRO PERLES

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	: solide
Couleur	: blanc
Odeur	: inodore
Seuil olfactif	: donnée non disponible
pH	: > 14 (100 g/l; 20 °C)
Point/intervalle de fusion	: 323 °C (1013 hPa)
Point/intervalle d'ébullition	: 1.388 °C (1013 hPa)
Point d'éclair	: non applicable
Taux d'évaporation	: négligeable
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure	: non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	: non applicable
Pression de vapeur	: non applicable
Densité de vapeur relative	: non applicable
Densité	: 2,13 g/cm3
Hydrosolubilité	: 1000 g/l (25 °C)
Solubilité dans d'autres solvants	: 139 g/l (Ethanol; 20 °C)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: non applicable
Décomposition thermique	: donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: non applicable
Explosibilité	: Le produit n'est pas explosif

SOUDE CAUSTIQUE MICRO PERLES

Propriétés comburantes : donnée non disponible

9.2. Autres informations

Pas de données supplémentaires disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Conseils : Réagit avec acides.
Réactions aux métaux non précieux (aluminium, zinc) par dégagement d'hydrogène.

10.2. Stabilité chimique

Conseils : Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réactions aux métaux non précieux (aluminium, zinc) par dégagement d'hydrogène. Réagit exothermiquement avec l'eau. Réagit exothermiquement avec les acides.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau. Le produit est hygroscopique.
Décomposition thermique : donnée non disponible

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Matières à éviter: Acides, Métaux légers, Eau, Alcools

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Pas d'information disponible.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Oral(e)

En cas d'ingestion, brûlures graves de la bouche et de la gorge, ainsi que danger de perforation de l'oesophage et de l'estomac.

Inhalation

Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux

SOUDE CAUSTIQUE MICRO PERLES

composants ci-après dans la FDS.

Dermale

Merci de trouver ces informations dans la partie dédiée aux composants ci-après dans la FDS.

Irritation

Peau

Résultat : Corrosif
Provoque des brûlures de la peau.

Yeux

Résultat : Corrosif pour les yeux. Peut provoquer des dommages irréversibles.

Sensibilisation

Résultat : Aucun effet de sensibilisation connu.

Propriétés CMR

Cancérogénicité : Ne contient pas de composé listé comme cancérogène

Mutagénicité : Ne contient pas de composé listé comme mutagène

Tératogénicité : On ne le considère pas comme tératogène.

Toxicité pour la reproduction : Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

Exposition unique

remarque : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Exposition répétée

remarque : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Autres propriétés toxiques

Danger par aspiration

SOUDE CAUSTIQUE MICRO PERLES

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Composant: hydroxyde de sodium

No.-CAS
1310-73-2

Toxicité aiguë

Oral(e)

donnée non disponible

Inhalation

donnée non disponible

Dermale

donnée non disponible

Irritation

Yeux

Résultat : Très corrosif (lapin)
Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation

Résultat : Le test du patch sur des volontaires humains n'a pas révélé de propriétés sensibilisantes.
N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Toxicité pour un organe cible spécifique

Exposition unique

remarque : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Exposition répétée

remarque : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Autres propriétés toxiques

Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par

SOUDE CAUSTIQUE MICRO PERLES

aspiration

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Composant:	hydroxyde de sodium	No.-CAS
		1310-73-2

Toxicité aiguë

Poisson

CL50 : 125 mg/l (Gambusia affinis; 96 h)

CL50 : 145 mg/l (Poecilia reticulata; 24 h)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 : 76 mg/l (Daphnia magna; 24 h)

algue

donnée non disponible

Bactérie

CE50 : 22 mg/l (Photobacterium phosphoreum; 15 min)

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant:	hydroxyde de sodium	No.-CAS
		1310-73-2

Persistance et dégradabilité

Persistance

Résultat : donnée non disponible

Biodégradabilité

Résultat : Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

SOUDE CAUSTIQUE MICRO PERLES

Composant: **hydroxyde de sodium** **No.-CAS**
1310-73-2

Bioaccumulation

Résultat : Ne montre pas de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Composant: **hydroxyde de sodium** **No.-CAS**
1310-73-2

Mobilité

Eau : Le produit est mobile dans l'environnement de l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat : Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB)., Cette substance est considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

12.6. Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire

Résultat : Effets nocifs sur les organismes aquatiques par déplacement de la valeur du pH.
Généralement une neutralisation est nécessaire avant le déversement des eaux usées dans les stations d'épuration.
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise.
Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets.

Emballages contaminés : Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même

SOUDE CAUSTIQUE MICRO PERLES

manière que le produit.

Numéro européen d'élimination des déchets : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution.
Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

1823

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR : HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE
RID : HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE
IMDG : SODIUM HYDROXIDE, SOLID

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Classe : 8
(Étiquettes; Code de classification; Numéro 8; C6; 80; (E)
d'identification du danger; Code de
restriction en tunnels)
RID-Classe : 8
(Étiquettes; Code de classification; Numéro 8; C6; 80
d'identification du danger)
IMDG-Classe : 8
(Étiquettes; No EMS) 8; F-A, S-B

14.4. Groupe d'emballage

ADR : II
RID : II
IMDG : II

14.5. Dangers pour l'environnement

Etiquetage selon 5.2.1.8 ADR : non
Etiquetage selon 5.2.1.8 RID : non
Etiquetage selon 5.2.1.6.3 IMDG : non
Classification comme dangereux pour
l'environnement selon 2.9.3 IMDG.
Classifié "P" selon 2.10 IMDG : non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

IMDG : Non applicable

SOUDE CAUSTIQUE MICRO PERLES

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation relative : NC
aux installations classées

hydroxyde de sodium

EU. Reglementation No 1451/2007 [Biocides], annexe I,
substances actives identifiées comme existantes (JO L325)
Listé Numéro CE : 215-185-5

État actuel de notification

hydroxyde de sodium:

Source réglementaire	Notification	Numéro de notification
AICS	OUI	
DSL	OUI	
EINECS	OUI	215-185-5
ENCS (JP)	OUI	(2)-1972
ENCS (JP)	OUI	(1)-410
INV (CN)	OUI	
ISHL (JP)	OUI	(2)-1972
ISHL (JP)	OUI	(1)-410
KECI (KR)	OUI	KE-31487
KECI (KR)	OUI	97-1-136
NZIOC	OUI	HSR001547
PICCS (PH)	OUI	
TSCA	OUI	
IECSC	OUI	

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

SECTION 16: Autres informations

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3.

R35 Provoque de graves brûlures.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Information supplémentaire

Les principales : Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données

SOUDE CAUSTIQUE MICRO PERLES

références bibliographiques et sources de données	issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.
Autres informations	<p>: Réservé aux utilisateurs professionnels. Attention - Eviter l'exposition - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.</p> <p>Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.</p> <p>Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.</p>

|| Indique la section remise à jour.

SOUDE CAUSTIQUE MICRO PERLES

N°.	Titre	Groupe d'utilisateurs principaux (SU)	Secteur d'utilisation (SU)	Catégorie de produit (PC)	Catégorie de procédé (PROC)	Catégorie de rejet dans l'environnement (ERC)	Catégorie d'article (AC)	Spécification
1	Utilisation industrielle	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 5, 7, 8a, 8b, 9, 10, 13, 15	2, 4, 6a, 6b, 7	NA	ES065
2	Utilisation professionnelle	22	NA	NA	1, 2, 3, 4, 5, 8a, 8b, 9, 10, 11, 13, 15	8a, 8b, 8d, 9a	NA	ES067
3	Utilisation privée	21	NA	20, 35, 39	NA	8a, 8b, 8d, 9a	NA	ES075

SOUDE CAUSTIQUE MICRO PERLES

1. Titre court du scénario d'exposition 1: Utilisation industrielle

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de processus	<p>PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable</p> <p>PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée</p> <p>PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)</p> <p>PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition</p> <p>PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)</p> <p>PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10: Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
Catégories de rejet dans l'environnement	<p>ERC2: Formulation de préparations</p> <p>ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles</p> <p>ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)</p> <p>ERC6b: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs</p> <p>ERC7: Utilisation industrielle de substances en systèmes clos</p>

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC2, ERC4, ERC6a, ERC6b, ERC7

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Exposition continue	
	Domaine d'application	Utilisation industrielle
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Eau	Un contrôle régulier de la valeur du pH pendant l'introduction dans les eaux du milieu naturel est nécessaire., En général les déchargements doivent être effectués pour que les variations de pH dans les eaux de surface les recevant soient minimisées., En général la plupart des organismes aquatiques peuvent tolérer des valeurs de pH entre 6 et 9. Ceci apparaît également dans les tests standards de l'OECD sur les organismes aquatiques., Les mesures de gestion des risques liées à l'environnement ont pour but d'éviter le décharge de la substance dans les eaux usées municipales ou dans les eaux de surface dans le cas où de tels déchargements pourraient causer des modifications de pH significatives.
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des	Méthodes d'élimination	Les eaux usées devraient être réutilisées ou déchargées avec les eaux usées industrielles et, si

SOUDE CAUSTIQUE MICRO PERLES

déchets en vue de leur élimination		nécessaire, neutralisées de nouveau.
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC15		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
Fréquence et durée d'utilisation	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solide, faible empoussièvement
conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
	Fréquence d'utilisation	200 jours/ an
	Domaine d'application	Utilisation industrielle
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Utiliser des systèmes clos ou couvrir les contenants ouverts (ex : écrans) Transport par tuyaux, remplissage/vidange technique des barils avec des systèmes automatisés (pompes à succion etc.) Utilisation de pinces et de bras de saisie avec de longues poignées pour une utilisation manuelle afin d'éviter le contact direct et l'exposition aux éclaboussures (ne pas travailler au dessus de la tête d'un autre)	Domaine d'application
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Utilisation industrielle	Remplacer, quand approprié, les procédés manuels par des procédés automatisés et/ou clos. Ceci permettrait d'éviter les brumes, aérosols et les éventuelles éclaboussures irritants.
	Utilisation industrielle	Les travailleurs dans la zone/procédé identifié à risque doivent être formés pour a) éviter de travailler sans protection respiratoire et b) comprendre les propriétés corrosives et principalement les effets respiratoires par inhalation et c) suivre les procédures de sécurité enseignées par l'employeur L'employeur doit également s'assurer que les EPI nécessaires sont disponibles
	Utilisation industrielle	En cas de poussière ou de formation d'aérosol : utiliser une protection respiratoire avec un filtre approuvé (P2) porter des gants de protection chimique. Matière : butyl-caoutchouc, PVC, polychloroprène avec revêtement intérieur en latex naturel, épaisseur de matière : 0,5mm, temps de pénétration : >480min Matière : nitrile - caoutchouc, caoutchouc fluoré, épaisseur de matière : 0,35-0,4mm, temps de pénétration : >480min
	Utilisation industrielle	Si les éclaboussures risquent de se produire : porter des lunettes de sécurité bien serrées, un écran facial Porter une protection vestimentaire adaptée, tabliers, vêtements ou combinaison de protection Bottes en caoutchouc ou en plastique

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

L'effet aquatique et l'évaluation des risques ne concernent uniquement les effets sur les organismes/écosystèmes dus aux éventuelles variations de pH liées au décharge de -OH, car la toxicité des ions métalliques est supposée être insignifiante comparée à l'effet potentiel du pH. La forte solubilité dans l'eau et la très faible pression de vapeur indique que la substance sera présente principalement dans l'eau. Quand les mesures de gestion du risque liées à l'environnement sont mises en oeuvre, il n'y a pas d'exposition aux boues activées d'une usine de traitement des eaux usées et il n'y a pas d'exposition aux eaux de surface. Le compartiment sédimentaire n'est pas pris en compte car il n'est pas pertinent pour la substance. Si émis dans le compartiment aquatique, l'absorption dans les particules sédimentaires sera négligeable. Des émissions significatives pour l'air ne sont pas attendues du fait de la pression de vapeur très basse de la substance. Si émis dans l'air comme aérosol aqueux, la substance

SOUDE CAUSTIQUE MICRO PERLES

sera rapidement neutralisée suite à sa réaction avec CO₂ (ou un acide). Des émissions significatives dans l'environnement terrestre ne sont pas attendues. La voie d'épandage des boues n'est pas pertinente pour l'émission dans les sols agricoles comme il n'y aura pas d'absorption de la substance dans les particules de matière dans les STEP. En cas d'émission dans le sol, l'absorption dans les particules du sol seront négligeables. En fonction de la capacité tampon du sol, les groupes OH- seront neutralisés dans l'eau interstitielle du sol ou le pH peut augmenter. La bioaccumulation ne se produira pas.

Travailleurs

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC15, PROC19, PROC23, PROC24	liquide, pas de LEV, Pas de protection respiratoire	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,17mg/m ³	0,17
PROC1, PROC2	solide, pas de LEV, Pas de protection respiratoire	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,01mg/m ³	0,01
PROC3, PROC15	solide, pas de LEV, Pas de protection respiratoire	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,1mg/m ³	0,1
PROC4, PROC5, PROC14	solide, Pas de protection respiratoire	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,2mg/m ³	0,2
PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC19	solide, pas de LEV, Pas de protection respiratoire	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,5mg/m ³	0,5
PROC23	solide, avec équipement de protection respiratoire (90%)	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,4mg/m ³	0,4
PROC24	solide, avec équipement de protection respiratoire (90%)	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,5mg/m ³	0,5

Cette substance est corrosive. Pour la manipulation de substances et formulations corrosives, les contacts cutanés immédiats ne se produisent qu'occasionnellement et il est supposé que l'exposition cutanée quotidienne répétée peut être négligée. L'exposition cutanée à la substance n'a pas été quantifiée. Il n'est pas attendu que la substance soit détectable au niveau systémique dans le corps en suivant une manipulation et des conditions d'utilisation normales. Les effets systémiques du NaOH après une exposition cutanée ou par inhalation ne doivent pas se produire. Basé sur les mesures au lieu de travail et suivant les mesures de gestion des risques proposées contrôlant l'exposition du travailleur et professionnel, l'exposition de l'inhalation est inférieure à la DNEL.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

L'utilisateur aval travaille à l'intérieur des limites données par le Scénario d'Exposition si les mesures de gestion des risques décrites précédemment sont suivies ou s'il peut prouver par lui-même que ses conditions opératoires et les mesures de gestion des risques mises en place sont adéquates. Ceci doit être fait en montrant que l'exposition par inhalation et cutanée sont réduites en dessous des DNEL respectives données ci-dessous (en

SOUDE CAUSTIQUE MICRO PERLES

supposant que les procédés et les activités en question sont couvertes par les PROCs listés précédemment). Si les données mesurées ne sont pas disponibles, l'utilisateur aval peut utiliser un outil de scaling approprié comme ECETOC TRA.

Note importante : en prouvant l'utilisation sûre en comparant les estimations des expositions avec les DNEL long-terme, la DNEL aigüe doit alors être couverte (conformément au guide R.14, les niveaux d'exposition aigus peuvent être dérivés en multipliant l'estimation d'exposition long terme par 2).

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

Une ventilation avec aspiration localisée n'est pas nécessaire mais une bonne pratique de travail.

Une ventilation générale est une bonne pratique sauf si il y a une ventilation avec aspiration localisée

SOUDE CAUSTIQUE MICRO PERLES

1. Titre court du scénario d'exposition 2: Utilisation professionnelle

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de processus	<p>PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable</p> <p>PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée</p> <p>PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)</p> <p>PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition</p> <p>PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)</p> <p>PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10: Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11: Pulvérisation hors installations industrielles</p> <p>PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
Catégories de rejet dans l'environnement	<p>ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts</p> <p>ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts</p> <p>ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts</p> <p>ERC9a: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos</p>

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8b, ERC8d, ERC9a

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Exposition continue	
	Domaine d'application	Utilisation professionnelle
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Eau	Un contrôle régulier de la valeur du pH pendant l'introduction dans les eaux du milieu naturel est nécessaire., En général les déchargements doivent être effectués pour que les variations de pH dans les eaux de surface les recevant soient minimisées., En général la plupart des organismes aquatiques peuvent tolérer des valeurs de pH entre 6 et 9. Ceci apparaît également dans les tests standards de l'OECD sur les organismes aquatiques., Les mesures de gestion des risques liées à l'environnement ont pour but d'éviter le décharge de la substance dans les eaux usées municipales ou dans les eaux de surface dans le cas où de tels déchargements pourraient causer des modifications de pH significatives.
Conditions et mesures en relation	Méthodes d'élimination	Les eaux usées devraient être réutilisées ou

SOUDE CAUSTIQUE MICRO PERLES

avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination		déchargés avec les eaux usées industrielles et, si nécessaire, neutralisées de nouveau.
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC15		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solide, faible empoussièvement
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
	Fréquence d'utilisation	200 jours/ an
conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier	Domaine d'application	Utilisation professionnelle Utilisation de pinces et de bras de saisie avec de longues poignées pour une utilisation manuelle afin d'éviter le contact direct et l'exposition aux éclaboussures (ne pas travailler au dessus de la tête d'un autre) Si possible, utiliser des distributeurs et pompes spécialement conçues pour éviter aux éclaboussures/déversements/expositions de se produire.
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Domaine d'application	Utilisation professionnelle Remplacer, quand approprié, les procédés manuels par des procédés automatisés et/ou clos. Ceci permettrait d'éviter les brumes, aérosols et les éventuelles éclaboussures irritants. Les travailleurs dans la zone/procédé identifié à risque doivent être formés pour a) éviter de travailler sans protection respiratoire et b) comprendre les propriétés corrosives et principalement les effets respiratoires par inhalation et c) suivre les procédures de sécurité enseignées par l'employeur L'employeur doit également s'assurer que les EPI nécessaires sont disponibles
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Domaine d'application	Utilisation professionnelle En cas de poussière ou de formation d'aérosol : utiliser une protection respiratoire avec un filtre approuvé (P2) porter des gants de protection chimique. Matière : butyl-caoutchouc, PVC, polychloroprène avec revêtement intérieur en latex naturel, épaisseur de matière : 0,5mm, temps de pénétration : >480min Matière : nitrile - caoutchouc, caoutchouc fluoré, épaisseur de matière : 0,35-0,4mm, temps de pénétration : >480min Si les éclaboussures risquent de se produire : porter des lunettes de sécurité bien serrées, un écran facial Porter une protection vestimentaire adaptée, tabliers, vêtements ou combinaison de protection Bottes en caoutchouc ou en plastique

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

L'effet aquatique et l'évaluation des risques ne concernent uniquement les effets sur les organismes/écosystèmes dus aux éventuelles variations de pH liées au décharge de -OH, car la toxicité des ions métalliques est supposée être insignifiante comparée à l'effet potentiel du pH. La forte solubilité dans l'eau et la très faible pression de vapeur indique que la substance sera présente principalement dans l'eau. Quand les mesures de gestion du risque liées à l'environnement sont mises en oeuvre, il n'y a pas d'exposition aux boues activées d'une usine de traitement des eaux usées et il n'y a pas d'exposition aux eaux de surface. Le compartiment sédimentaire n'est pas pris en compte car il n'est pas pertinent pour la substance. Si émis dans le compartiment aquatique, l'absorption dans les particules sédimentaires sera négligeable. Des émissions significatives pour l'air ne sont pas attendues du fait de la pression de vapeur très basse de la substance. Si émis dans l'air comme aérosol aqueux, la substance

SOUDE CAUSTIQUE MICRO PERLES

sera rapidement neutralisée suite à sa réaction avec CO₂ (ou un acide). Des émissions significatives dans l'environnement terrestre ne sont pas attendues. La voie d'épandage des boues n'est pas pertinente pour l'émission dans les sols agricoles comme il n'y aura pas d'absorption de la substance dans les particules de matière dans les STEP. En cas d'émission dans le sol, l'absorption dans les particules du sol seront négligeables. En fonction de la capacité tampon du sol, les groupes OH- seront neutralisés dans l'eau interstitielle du sol ou le pH peut augmenter. La bioaccumulation ne se produira pas.

Travailleurs

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC14, PROC15, PROC19, PROC23, PROC24	liquide, pas de LEV, Pas de protection respiratoire	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,17mg/m ³	0,17
PROC1, PROC2	solide, pas de LEV, Pas de protection respiratoire	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,01mg/m ³	0,01
PROC3, PROC15	solide, pas de LEV, Pas de protection respiratoire	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,1mg/m ³	0,1
PROC4, PROC5, PROC11, PROC14	solide, Pas de protection respiratoire	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,2mg/m ³	0,2
PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC19	solide, pas de LEV, Pas de protection respiratoire	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,5mg/m ³	0,5
PROC23	solide, avec équipement de protection respiratoire (90%)	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,4mg/m ³	0,4
PROC24	solide, avec équipement de protection respiratoire (90%)	Salarié - par inhalation, à court terme - local	0,5mg/m ³	0,5

Cette substance est corrosive. Pour la manipulation de substances et formulations corrosives, les contacts cutanés immédiats ne se produisent qu'occasionnellement et il est supposé que l'exposition cutanée quotidienne répétée peut être négligée. L'exposition cutanée à la substance n'a pas été quantifiée. Il n'est pas attendu que la substance soit détectable au niveau systémique dans le corps en suivant une manipulation et des conditions d'utilisation normales. Les effets systémiques du NaOH après une exposition cutanée ou par inhalation ne doivent pas se produire. Basé sur les mesures au lieu de travail et suivant les mesures de gestion des risques proposées contrôlant l'exposition du travailleur et professionnel, l'exposition de l'inhalation est inférieure à la DNEL.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

L'utilisateur aval travaille à l'intérieur des limites données par le Scénario d'Exposition si les mesures de gestion des risques décrites précédemment sont suivies ou s'il peut prouver par lui-même que ses conditions opératoires

SOUDE CAUSTIQUE MICRO PERLES

et les mesures de gestion des risques mises en place sont adéquates. Ceci doit être fait en montrant que l'exposition par inhalation et cutanée sont réduites en dessous des DNEL respectives données ci-dessous (en supposant que les procédés et les activités en question sont couvertes par les PROCs listés précédemment). Si les données mesurées ne sont pas disponibles, l'utilisateur peut utiliser un outil de scaling approprié comme ECETOC TRA.

Note importante : en prouvant l'utilisation sûre en comparant les estimations des expositions avec les DNEL long-terme, la DNEL aigüe doit alors être couverte (conformément au guide R.14, les niveaux d'exposition aigus peuvent être dérivés en multipliant l'estimation d'exposition long terme par 2).

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

Une ventilation avec aspiration localisée n'est pas nécessaire mais une bonne pratique de travail.

Une ventilation générale est une bonne pratique sauf si il y a une ventilation avec aspiration localisée

SOUDE CAUSTIQUE MICRO PERLES

1. Titre court du scénario d'exposition 3: Utilisation privée

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
Catégorie de produit chimique	PC20: Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC9a: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
Activité	Couvre une utilisation technique, n'est pas supposé être utilisé dans les aliments, aliments pour animaux ou produits médicaux pour les hommes ou animaux, selon spécifié dans Art.2 (5) (6) du règlement REACH, Note : ce scénario d'exposition n'est pertinent que pour une utilisation appropriée du produit en fonction du grade de qualité de la substance délivrée

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8b, ERC8d, ERC9a

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site		Il n'y a pas de mesure de gestion du risque spécifique liée à l'environnement.
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Méthodes d'élimination	Cette matière et son contenu doivent être éliminés d'une manière sûre (ex : envoi à un centre de recyclage des déchets)., Si le conteneur est vide, le jeter de la même manière que les déchets ménagers., Les batteries doivent-être recyclées autant que possible (ex : envoi dans un centre de recyclage des déchets)., La récupération de la substance dans les piles alcalines comprend la vidange de l'électrolyte, la collecte et la neutralisation.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC20, PC35, PC39

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solide, faible empoussièvement

SOUDE CAUSTIQUE MICRO PERLES

Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	Il est nécessaire d'utiliser un étiquetage de l'emballage résistant pour éviter son auto-détérioration et la perte de l'intégrité de l'étiquette pendant une utilisation normale et le stockage du produit. Le manque de qualité de l'emballage provoque la perte physique de l'information sur les dangers et les instructions d'utilisation.
	Mesures pour le consommateur	En cas de poussière ou de formation d'aérosol : utiliser une protection respiratoire avec un filtre approuvé (P2)

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Utilisations des consommateurs liées aux produits déjà dilués qui vont ensuite être neutralisés rapidement dans les égouts, bien avant d'arriver à la STEP ou l'eau de surface.

Consommateurs

ConsExpo et SprayExpo

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PC20, PC35, PC39	Évalué seulement pour l'utilisation la plus critique, (Utilisation de la substance dans un nettoyant par spray pour les fours)	Consommateur - inhalation - aigu - local	0,3 - 1,6mg/m ³	< 1

L'exposition à court terme calculée est légèrement supérieure à la DNEL long terme par inhalation mais inférieure à la limite d'exposition professionnelle court terme. La substance sera rapidement neutralisée en raison de sa réaction avec CO₂ (ou autres acides). L'exposition des consommateurs à la substance dans les batteries est nulle parce que les batteries sont scellées et ont un entretien à longue durée de vie.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

L'utilisateur aval travaille à l'intérieur des limites données par le Scénario d'Exposition si les mesures de gestion des risques décrites précédemment sont suivies ou s'il peut prouver par lui-même que ses conditions opératoires et les mesures de gestion des risques mises en place sont adéquates. Ceci doit être fait en montrant que l'exposition par inhalation et cutanée sont réduites en dessous des DNEL respectives données ci-dessous (en supposant que les procédés et les activités en question sont couvertes par les PCs listés précédemment). Si les données mesurées ne sont pas disponibles, l'utilisateur aval peut utiliser un outil de scaling approprié comme le logiciel ConsExpo.

Note importante : en prouvant l'utilisation sûre en comparant les estimations des expositions avec les DNEL long-terme, la DNEL aigüe doit alors être couverte (conformément au guide R.14, les niveaux d'exposition aigus peuvent être dérivés en multipliant l'estimation d'exposition long terme par 2).